



**Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR**
Division entretien

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Bettens
RC 306-B-P Bettens – St-Barthélemy
(Route d'Echallens)

En raison de travaux de canalisation et de la création d'un arrêt de bus sur la Route Cantonale N° 306-B-P (route d'Echallens) en traversée de la localité de Bettens, le tronçon situé de l'intersection route d'Echallens / Vy d'Oulens à la sortie de la localité, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01)

Du lundi 5 juillet 2021
au vendredi 30 juillet 2021

Une signalisation de déviation sera mise en place par Bettens – Boussens – Bioley-Orjulaz – St-Barthélemy dans les deux sens (OSR 2.01 « exceptés riverains »).

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Bettens
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de Bettens, Bioley-Orjulaz, Boussens, St-Barthélemy
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public, Car Postal, TL
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations

